



Attestation de Label Expert

N° 06202392-80BAB773

Valide jusqu'au 31 janvier 2026

Cette attestation est délivrée à :

Prénom : Cyril
Nom : BAUCHAIS
Entreprise : PetSitter 92
Domiciliée : ., 92220 Bagneux

Par :

France Petsitters
Association Française de Petsitters Professionnels
Enregistrée sous le numéro: RNA W543015039
Domiciliée: 67 Avenue Gabriel Péri, 92260 Fontenay-aux-Roses



Après avoir examiné les documents suivants :

- La copie des attestations de formation longue ou diplômes pour chaque spécialité
- Ainsi que tous les documents attestant des années d'expériences dans ces domaines.

Fait à Fontenay-aux-Roses, le 12 mars 2024

Le Président de l'association
Rémi FOREST

L'article L214-6-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime rend obligatoire des connaissances minimum, pour exercer des activités liées aux animaux d'espèces domestiques suivantes :

- Gestion d'une fourrière ou d'un refuge
- Exercice à titre commercial de vente d'animaux domestiques
- Élevage, éducation et dressage
- Transit ou garde d'animaux domestiques
- Présentation au public de chiens et de chats

Depuis 2006, l'Attestation de Connaissances pour les Animaux de compagnie d'espèces domestiques (ACACED) – chiens, chats, nouveaux animaux de compagnie (NAC) - ou équivalent, est obligatoire pour exercer ces professions et garantir l'évaluation et la formation des candidats.